

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOGNÉVILLE
DU 12 JUILLET 2024**

L'an deux mil vingt quatre, le douze juillet à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOGNÉVILLE, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard SIRI, Maire, après convocation légale en date du 5 juillet 2024 avec l'ordre du jour suivant :

- Demandes de subvention du Comité des Fêtes.
- Approbation du plan de financement prévisionnel et sollicitation des différents partenaires financiers dans le cadre des travaux complémentaires de restauration des toitures de l'église Saint-Rémi de la tranche ferme (avenant financier n° 1).
- Approbation du plan de financement prévisionnel et sollicitation des différents partenaires financiers dans le cadre des travaux de rénovation et réaménagement d'une grange en halle.
- Approbation du plan de financement prévisionnel et sollicitation des différents partenaires financiers dans le cadre des travaux d'aménagement de création d'un arrêt de bus en cœur de village.
- Convention de maîtrise d'œuvre partielle de la S.A.S. LIGNE H « Études et Réalisations » dans le cadre des travaux de restauration du bâtiment de la Mairie.
- Questions et informations diverses.

Étaient présents : Mesdames Carine DEMEUSY, Isabelle DERY, Messieurs Richard SIRI, Stéphane SIMON et René ASSELIN.

Était absent excusé : Monsieur Arnaud APERT ayant donné pouvoir à Monsieur Richard SIRI.

Étaient absents non excusés : Mesdames Jessica VELSCH, Céline ESTIEZ et Monsieur Romuald DA SILVA.

Nombre de conseillers en exercice : 9

Le quorum étant atteint, Madame Carine DEMEUSY est élue secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du 11 juin 2024 est adopté.

N° 2024/50 - DEMANDES DE SUBVENTION DU COMITÉ DES FÊTES.

Pour faire suite aux deux demandes de subvention de Madame Claudine STEIB, Présidente du Comité des Fêtes de Mognéville, en date des 30 mai et 26 juin 2024, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide d'attribuer audit Comité des Fêtes une subvention d'un montant de :

- 44,00 euros pour la fourniture de repas à l'orchestre dans le cadre de la marche PARIS-COLMAR,

- 255,60 euros pour l'achat d'un barnum, représentant 40 % de la facture dont le coût global s'élève à 639,00 euros T.T.C..

N° 2024/51 - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL ET SOLLICITATION DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES FINANCIERS DANS LE CADRE DES TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES DE RESTAURATION DES TOITURES DE L'ÉGLISE SAINT-RÉMI DE LA TRANCHE FERME (AVENANT FINANCIER N° 1).

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide :

- de valider le plan de financement prévisionnel suivant se rapportant aux travaux complémentaires de restauration des toitures de l'église Saint-Rémi de la tranche ferme (avenant financier n° 1) :

POSTES DE DÉPENSES	MONTANT H.T.	MONTANT T.T.C.	IDENTIFICATION DES RECETTES	MONTANT H.T.	TAUX DE PARTICIPATION
<i>Installation/maçonnerie</i>	26 984,62 €	32 381,54 €	DRAC sur 106 828,20 €	64 096,00 €	60 %
			RGE sur 106 828,20 €	21 365,00 €	20 %
			CD55 15 % sur 64 096,00 €	9 614,00 €	9 %
			DRAC		
<i>Charpente/couverture</i>	85 883,95 €	103 060,74 €			
<i>Maitrise d'oeuvre</i>	19 469,52 €	23 363,42 €			
<i>Coordonnateur SPS</i>	3 637,00 €	4 364,40 €			
			Autofinancement sur la base de 106 828,20 €	11 753,00 €	11 %
			Aléas et frais divers	29 146,00 €	
TOTAL	135 975,09 €	163 173,10 €	MONTANT TOTAL	135 975,00 €	100 %

- de demander à Monsieur le Maire de solliciter les différents partenaires financiers,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

N° 2024/52 - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL ET SOLLICITATION DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES FINANCIERS DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET RÉAMÉNAGEMENT D'UNE GRANGE EN HALLE.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide :

- de valider le plan de financement prévisionnel suivant dans le cadre des travaux de rénovation et réaménagement d'une grange en halle :

POSTES DE DÉPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC	IDENTIFICATION DES RECETTES	TAUX DE PARTICIPATION SUR LE PROJET GLOBAL	MONTANT HT
Toitures et bardages	22 914,19 €	27 497,03 €	DETR sur travaux et acquisition	40 %	40 625,00 €
Maçonnerie/voirie	67 310,00 €	80 772,00 €	RGE 40 % sur 72 292,00 € (travaux hors arrêt de bus et acquisition)	28 %	28 917,00 €
Electricité (non assujettis à la TVA)	3 328,55 €	3 328,55 €			
Acquisition (HT)	8 000,00 €	8 000,00 €	Autofinancement	32 %	32 020,00 €
TOTAL	101 562,74 €	119 597,58 €		100 %	101 562,00 €

- de demander à Monsieur le Maire de solliciter les différents partenaires financiers,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

N° 2024/53 - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL ET SOLLICITATION DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES FINANCIERS DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE CRÉATION D'UN ARRÊT DE BUS EN CŒUR DE VILLAGE.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide :

- de valider le plan de financement prévisionnel suivant dans le cadre des travaux d'aménagement de création d'un arrêt de bus en cœur de village :

POSTES DE DÉPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC	IDENTIFICATION DES RECETTES	TAUX DE PARTICIPATION	MONTANT
Travaux voirie et marquage	16 705,00 €	20 046,00 €	RGE sur travaux et marquage	50 % plafonnés à 7 500,00 € (44%)	7 500,00 €
			Autofinancement	56 %	9 205,00 €
TOTAL	16 705,00 €	20 046,00 €		100 %	16 705,00 €

- de demander à Monsieur le Maire de solliciter les différents partenaires financiers,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

N° 2024/54 - CONVENTION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE PARTIELLE ET OPC DE LA S.A.S. LIGNE H « ÉTUDES ET RÉALISATIONS » DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide :

- d'accepter la convention de maîtrise d'œuvre partielle et OPC de la S.A.S. LIGNE H « Études et Réalisations » de Savonnières-devant-Bar (Meuse) du 14 juin 2024 d'un montant de 38 400,00 euros T.T.C. se rapportant à la reprise des désordres affectant le bâtiment Mairie suite à sinistre - Rue de l'église à Mognéville,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document se rapportant à ce dossier.

N° 2024/55 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

- Proposition d'achat d'un terrain communal par Monsieur et Madame Rudy FRANCART.

- Point sur les travaux église.

ORDRE DU JOUR :

- Demandes de subvention du Comité des Fêtes.
- Approbation du plan de financement prévisionnel et sollicitation des différents partenaires financiers dans le cadre des travaux complémentaires de restauration des toitures de l'église Saint-Rémi de la tranche ferme (avenant financier n° 1).
- Approbation du plan de financement prévisionnel et sollicitation des différents partenaires financiers dans le cadre des travaux de rénovation et réaménagement d'une grange en halle.
- Approbation du plan de financement prévisionnel et sollicitation des différents partenaires financiers dans le cadre des travaux d'aménagement de création d'un arrêt de bus en cœur de village.
- Convention de maîtrise d'œuvre partielle et OPC de la S.A.S. LIGNE H « Études et Réalisations » dans le cadre des travaux de restauration du bâtiment de la Mairie.
- Questions et informations diverses.

Le Maire certifie avoir publié le procès-verbal sur le site internet de la Commune et transmis au contrôle de légalité le 16 juillet 2024.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Richard SIRI

Carine DEMEUSY